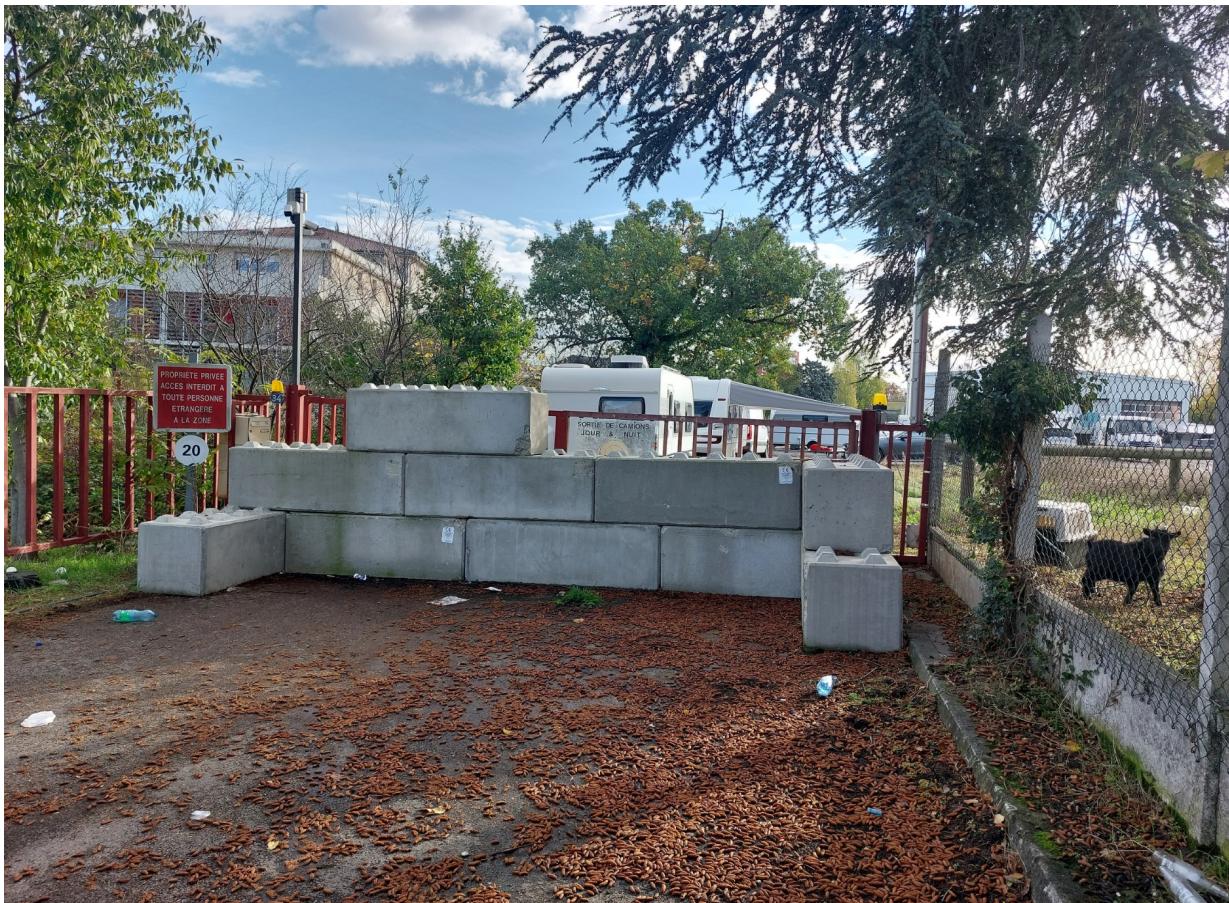


RAPPORT D'ACTIVITES

ASET HAUTE-GARONNE

(Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes et autres jeunes en difficulté)

ANNEE 2024



ASET HAUTE GARONNE :

Adresse postale : Maison des Associations, Place de la Mairie 31 170 TOURNEFEUILLE

Adresse mail : aset.31.gdvht@orange.fr

Téléphones : 05 61 30 35 62 06 09 74 55 20

Introduction

« *Quand l'école va vers eux pour ensuite favoriser l'inclusion scolaire.* »

Le rapport d'activités présente d'abord l'histoire de l'association ASET (Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes et Autres jeunes en difficulté) dans le cadre général, puis de manière chronologique dans le département de la Haute-Garonne. Les activités menées au cours de l'année 2024 sont précisées ensuite.

L'ASET a été créée en 1969 à Romainville (93), il y a donc plus de cinquante ans. L'association a pour objet de favoriser la scolarisation des enfants tsiganes, éloignés de l'Ecole. Ces jeunes sont issus de familles sédentarisées et nomades. Cette minorité culturelle qui reste bien souvent ignorée, voire rejetée de notre société majoritaire, est frappée d'un triple handicap : l'analphabétisme, les difficultés de stationnement et de logement et l'inquiétude face à l'école.

L'association, d'éducation populaire, a pour objet :

- 1°) *De promouvoir la scolarisation des enfants tsiganes et autres jeunes en difficulté, en collaboration avec les écoles....*
- 2°) De défendre le droit à l'école et, par voie de conséquence, le droit au stationnement et au logement des familles ayant des enfants à scolariser.

Dès les années 1970, une équipe d'assistants scolaires, bénévoles, Frères des écoles chrétiennes, ont initié des actions de médiation avec des familles Roms Kalderash sédentarisées dont les enfants étaient peu scolarisés et des établissements scolaires de l'enseignement public de la banlieue nord de Paris. Il était envisagé alors de créer une école spécifique. Cette piste fut rapidement abandonnée avec le risque de construire une structure fermée « ghetto ».

Puis, pour atteindre une autre population, itinérante, avec des centaines d'enfants jamais scolarisés, qui stationnaient sur des terrains précaires, car il n'y avait aucune aire d'accueil à cette époque, l'ASET a demandé la création d'un poste d'enseignant itinérant dans le cadre de la circulaire n° 70-428 du 9 novembre 1970, relative à la *Scolarisation des enfants de familles sans domicile fixe*.

Elle recherche des subventions pour financer un véhicule aménagé en salle de classe. Des institutions répondent favorablement à ce projet.

Le ministère de la Solidarité finance le premier « camion-école » en 1982. Le Conseil départemental de la Seine Saint-Denis participe aux frais de fonctionnement. Un poste est obtenu à l'Education Nationale. Il est rattaché à une école privée sous contrat à Pantin (93).

L'enseignant nommé est un Frère des écoles chrétiennes et également membre actif de l'ASET conformément à la mission confiée.

Alors, une nouvelle page de l'histoire de la scolarisation des derniers enfants de la République non scolarisés va enfin pouvoir s'écrire à la rentrée scolaire de 1982.

Face au succès étonnant de ce mode de scolarisation innovant et à des besoins éducatifs reconnus mais non pourvus, une antenne scolaire mobile sera mise en service dans le département de la Haute-Garonne quelques années plus tard.

L'ASET EN HAUTE-GARONNE

L'histoire de l'association, qui a trente-cinq années d'existence, se décline en trois périodes.

1°) 1989 Crédation de l'ASET antenne Haute-Garonne et du 1^{er} camion-école

La première antenne scolaire mobile a été créée en 1989, afin d'intervenir sur Toulouse et l'agglomération. Elle fait suite à une demande de familles, séjournant entre Paris et Toulouse et qui avaient déjà fréquenté la classe itinérante dans le département de la Seine-Saint-Denis.

En effet c'est Caloun qui interpellait M. Raffara un jour sur un parking à Aulnay-sous-Bois : « *Tu devrais venir avec moi à Toulouse... il y a toute ma famille ... On a besoin de toi.* »

Ce projet initié par l'ASET fut mené en collaboration avec l'école Saint Joseph de Toulouse, pour le rattachement administratif du poste, les Frères des écoles chrétiennes, l'Inspection Académique de la Haute-Garonne et l'Association Tsiganes Solidarités (ATS) présidée par le Père Zacharie.

Dès la première année de mise en service de cette structure scolaire mobile, l'enseignant a également impulsé la scolarisation des enfants tsiganes dans des écoles à Colomiers et à l'école de La Salle de Pibrac. En effet, plusieurs heures étaient réservées dans sa fiche de poste pour réaliser cette mission d'intégration scolaire.

2°) 1990-2003 Crédation de trois postes d'enseignants (3 camions-école) et d'assistants scolaires

Au cours de la première année de fonctionnement, l'ASET pointe à nouveau l'absence totale de scolarisation et de contact avec le système éducatif de plusieurs dizaines d'enfants.

De fait, des familles vivent à l'écart dans des zones squattées, voire insalubres, de l'aire urbaine de l'agglomération toulousaine.

Face à ce constat, trois nouveaux postes d'enseignants (deux dans le privé à l'école St Joseph de Toulouse et un dans le public) seront créés comme une passerelle entre les Tsiganes et l'Ecole.

En 1996, l'ASET est ainsi propriétaire de trois « camions école ». Ils ont été financés notamment, par la Fondation de France, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'Etat. La ville de Toulouse possède aussi un véhicule.

Afin de favoriser la scolarisation des enfants, l'association a embauché pendant plusieurs années (1993-1998) deux assistants scolaires médiateurs, Nicky et Dalila, issus des « Gens du voyage ». Ils ont respectivement travaillé sur les aires d'accueil de Ramonville et de Cugnaux, en lien avec les Mairies et les écoles de quartiers. Plus tard, des mamans de la communauté ont aussi été membres de l'association pour faire de la médiation sur Colomiers. Ce travail a permis une meilleure liaison avec les écoles. En lien avec la mairie un dispositif « busing » a été mis en œuvre pour transporter et répartir les enfants dans plusieurs écoles avec une accompagnatrice du terrain (Annexe 1). Il fonctionne toujours. Finalement ce sont des dizaines d'enfants qui ont été scolarisés pour la première fois dans les écoles puis au collège Voltaire. Suite à la création d'aires d'accueil, à la connaissance des familles et à un travail en partenariat avec les collectivités (SIEANAT, Conseil Départemental de la Haute-Garonne et communes), une véritable démarche de scolarisation en école de secteurs se met peu à peu en place. Des établissements scolaires et des partenaires demandent des temps d'échanges, de conseils et d'information au sujet de ces « nouveaux élèves ». Petit à petit, un climat de confiance se tisse avec les familles. Elles ont besoin de renseignements et de temps d'écoute, même si beaucoup éprouvent encore « un sentiment de honte ». Des familles, écoles et collectivités sollicitent ainsi régulièrement l'ASET. Aussi, du temps institutionnel pour répondre à ces demandes diverses et techniques reste capital.

3°) 2003-2024 Evolution du contexte et réajustement des activités de l'ASET

La mise en œuvre du Schéma Départemental en 2003, l'application de la Circulaire n° 2002-101 du 25 avril 2002 et l'évolution significative de la situation de scolarisation des enfants du voyage et de familles non sédentaires dans le département de la Haute-Garonne ont impliqué la modification des caractéristiques du poste d'enseignant « itinérant » de M. Raffara, membre de l'ASET.

Ses missions ont été organisées en deux mi-temps : enseignement en classe mobile avec des activités de coordination des classes mobiles (public et privé) et actions de suivi de scolarisation sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale coordonnateur départemental inter-degré Enfants du voyage (Edv).

L'objectif était aussi d'impulser une scolarisation des enfants en écoles de secteurs suite au retrait d'un demi Emploi temps plein (Etp) devant les élèves de la classe mobile. Des « classes passerelles » ou Ups (*Unités pédagogiques spécifiques*) ont été créés dans des collèges pour des élèves en rupture scolaire et inscrits au CNED en lien avec les lieux de vie et de stationnement.

Aussi, les activités originelles d'aide à la scolarisation de l'association ASET ont été dès lors reconnues et finalement intégrées pour leur volet éducatif par l'Education Nationale. Le travail de médiation, d'accompagnement à la scolarisation des « enfants du voyage » et de coordination est ainsi acté par ce mi-temps de poste « référent ». Il a été contractualisé par une lettre de mission en 2003 qui donne la nature et le contenu de cette nouvelle tâche.

L'association ASET met alors à disposition de cette nouvelle mission, un véhicule de service, un téléphone portable et le centre de documentations. Ainsi a été créé le pôle ressource itinérant (ASET antenne Haute-Garonne et Circonscription de l'éducation nationale HG5) acté dans le schéma départemental d'accueil des Gens du voyage en 2009. Il est toujours en fonctionnement.

Depuis la rentrée de 2013, M. Raffara est à temps plein « détaché » au niveau départemental pour la scolarisation des Efiv (*Enfants de familles itinérantes et de voyageurs*), au titre de chargé de mission à la DSSEN 31. Le travail en partenariat avec les services du Conseil Départemental, les collectivités, MANEO, les associations et les familles se poursuit.

Suite à la réorganisation de l'ASET nationale et à la création de la FASET (Fédération des ASET départementales), l'ASET Haute-Garonne a été constituée en décembre 2011 en association départementale à part entière. Son siège est à Tournefeuille. Elle est composée en partie d'enseignants à la retraite, d'élus et de responsables engagés dans la société civile.

En septembre 2013, l'ASET 31 n'a plus en charge les camions-école. Elle n'est donc plus liée avec l'école St Joseph de Toulouse pour la scolarisation *des enfants du voyage*.

L'action de scolarisation en camion-école est portée entièrement par l'école St Joseph de Toulouse. Les fiches de postes sont progressivement modifiées suite à un positionnement sur un autre public et à l'évolution de la scolarisation *des enfants du voyage* en établissements de secteur. C'est donc la fin des classes mobiles et donc des structures spécialisées de fait, dans le département. Les enseignants des antennes scolaires mobiles ont, en effet, rempli entièrement leurs missions de passerelle. Aussi, des postes d'enseignants Efiv de l'enseignement public pour aider à la scolarisation des élèves dans les écoles de quartier sont créés.

Il y a donc un changement de paradigme. Ce ne sont plus les enseignants des classes mobiles qui suivent les élèves sur les terrains illicites, comme dans le passé. Ce sont trois enseignantes itinérantes qui interviennent auprès des élèves dans des écoles, de manière sectorisée, selon des besoins pédagogiques identifiés. Cette mutation éducative s'inscrit dans le temps long et *l'école de la confiance*. La transmission est en route. Les relais se construisent au fur et à mesure.

ACTIVITES EN 2024

1°) Objet de l'association

Cette année 2024 l'ASET 31 a poursuivi sa mission conformément à ses statuts.

L'action se déroule toujours dans plusieurs domaines de compétences :

- établir des liens avec toutes les associations...collectivités impliquées auprès des familles du voyage, afin de promouvoir toutes actions autour de la scolarité et de faciliter des activités culturelles, sportives, sociales et éducatives,
- mettre à disposition de la DSDEN 31 le véhicule de service pour favoriser la scolarisation en établissements dès l'école maternelle,
- proposer le centre de ressources et de documentation auprès des acteurs et partenaires de l'Ecole,
- recevoir les familles qui résident sur les aires d'accueil communales et les terrains précaires, dans le bureau mobile (permanence d'accueil de proximité).
- travailler à l'autonomie des familles dans leurs démarches d'accès aux droits.

L'ASET Haute-Garonne a donc modifié la destination d'une ancienne classe mobile en véhicule ressources. Cette camionnette aménagée se définit comme une structure psycho-institutionnelle de médiation. C'est finalement une innovation dans le champ du lien social, de la rencontre, de la transmission et de l'alliance scolaire.

Elle dispose donc de ce véhicule de service (bureau mobile) mais également d'un téléphone portable et d'un centre de documentation.

2°) Relation avec la DSDEN de la Haute-Garonne

Le pôle ressources itinérant de proximité fonctionne régulièrement pour aider à l'inclusion scolaire des enfants et ce en lien avec les acteurs et partenaires de l'éducation nationale, les collectivités, associations et familles. Il est sous la responsabilité du chargé de mission EFIV à la DSDEN.

Ce fonctionnement est acté dans la cadre d'une convention DSSEN/ASET.

L'ASET est donc bien un des partenaires de la DSDEN qui met à la disposition de la mission départementale des outils nomades, notamment le véhicule transformé en centre de ressources itinérant pour aider à la scolarisation des élèves les plus éloignés de l'Ecole, indépendamment de la durée et des modalités de stationnement et de logement.

Ainsi, au cours de l'année 2024, ce véhicule ressources de service public de proximité conduit par M. Raffara, a donc continué à se rendre sur le lieu de séjour des familles, aussi bien sur des aires d'accueil, que sur des terrains familiaux privés et illicites.

3°) Conditions de vie des « gens du voyage »

-Selon Santé Publique France, l'espérance de vie des "Gens du Voyage" est de quinze années inférieure à la moyenne de la population. La crise COVID a fortement fragilisé ces familles.

- *La difficulté de scolarisation est d'abord liée aux problèmes de stationnement. Les expulsions répétitives ajoutées aux effets d'une vie itinérante rendent les séjours en un même lieu extrêmement court.* Préfet Merrrhein chargé de mission *Gens du voyage* en 2001.

- Trente ans après des anciens élèves des classes mobiles de l'ASET Haute-Garonne, devenus maintenant parents, stationnent toujours en illicite. En effet, il manque plusieurs centaines d'emplacements dans le département. La dernière aire d'accueil de l'agglomération toulousaine fut inaugurée en 2013 et trois terrains ont fermé dernièrement (Toulouse la Mounède, Beauzelle et Aussonne).

Cependant, une petite lumière apparaît dans cet environnant bien sombre, avec l'inauguration en septembre 2024 d'une nouvelle aire d'accueil à Carbonne (Annexe 2).

Plus de 700 places de caravanes devraient être construites selon les projections du prochain schéma départemental (2025-2030). Par exemple, Toulouse Métropole doit ouvrir plus de 200 emplacements.

- On ne peut faire abstraction du manque réel de réponses adéquates et adaptées à la pluralité des modes d'habiter et de voyager des familles, au plan local et national.

Le constat alarmant a été établi maintes fois dans divers rapports et publications depuis 1949 : étude, dans le cadre de la commission interministérielle relative au Nomades, rapports de la Cour des comptes, de la défenseure des droits, de la CNCVG, du CNCD, l'état des lieux des aires d'accueil publié par William Acker « *Où sont les Gens du Voyage* », mais également du dernier rapport de la députée Mme Sandrine Mörch fin 2021, ainsi que des nombreuses études de terrain de la FNASAT (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage).

La connaissance des familles avec leurs lieux de séjour a permis d'établir une mise à jour de la cartographie des *stationnements sauvages*. Il montre la présence des familles depuis fort longtemps, voire plusieurs générations implantées sur les mêmes territoires. Il s'agit effectivement de toulousains qui vivent dans un logement mobile et qui subissent expulsions et exclusion...un peu comme les Bohémiens en France au 19^e siècle, décrits par l'historien archiviste des Tsiganes, François de Vaux de Foletier. Des petits groupes qui étaient déjà le long de la Garonne avec les caravanes à chevaux, notamment sous le pont des Catalans à Toulouse.

Aussi, est-il primordial de considérer l'habitat caravane comme un mode de vie du point de vue de l'anthropologie culturelle, plus qu'un moyen de déplacement. Des familles installées sur des aires d'accueil voire sur des terrains privés, vivent dans des caravanes mais ne bougent plus du tout. Du reste des roues des caravanes sont parfois retirées et remplacées par des cales en fer ou vérins. *On est de Toulouse, partir, mais pour aller où ? On a ici les écoles, nos médecins et nos habitudes*, dit une habitante.

Par contre, d'autres familles ont habité, un certain temps en appartement, puis sont revenues vivre en caravane. Voilà aussi une autre modalité de la respiration de l'âme « *voyageur* ».

4°) Etat des lieux de stationnement précaires et instables en 2024

Il ne décrit en aucun cas un panorama général de la situation de tous les terrains et stationnements illicites et précaires dans le département de la Haute-Garonne et notamment ceux dans l'agglomération toulousaine et au-delà.

- Préambule :

Au cours de cette année, ce sont toujours environ 500 caravanes qui stationnent sur différents lieux illicites de l'aire urbaine toulousaine, dans le mal stationnement. Par conséquent, les habitants n'ont ni accès à l'eau potable, ni accès à des branchements électriques sécurisés et aux normes.

Ces familles se déplacent en quête d'un parking, d'une usine désaffectée ou d'un champ selon les situations et les saisons. Elles restent globalement sur les mêmes lieux jusqu'au démarrage des missions évangéliques qui rassemblent parfois des centaines de caravanes. L'histoire se répète ainsi depuis des années dans un environnement de plus en plus tendu et difficile. Cette situation devient très délicate et reste une source potentielle de tension.

- Principaux stationnements précaires

- 1°) Secteur du SICOVAL (30 caravanes)
- 2°) Zone commerciale à Portet sur plusieurs sites (40 à 100 caravanes)
- 3°) Zone de Muret, Seysses, La Barthe Sur Lèze sur plusieurs sites (100 caravanes)
- 4°) Zone de la Ramée, du Zénith (100 caravanes)
- 5°) Zone verte de Sesquières (40 à 80 caravanes)
- 6°) Le long de la route de Paris, au nord (Aucamville, Fenouillet, Lespinasse, St Alban et St Jory...Castelnau d'Estréfonds) sur plusieurs sites (plus de 50 caravanes)
- 7°) Tournefeuille, Plaisance du Touch, La Salvetat, (20 à 60 caravanes)
- 8°) Zone de St Martin du Touch, Colomiers (20 à 40 caravanes)
- 9°) Zone du Palays, St Orens (50 caravanes)
- 10°) Cornebarrieu, Blagnac (40 caravanes)

5°) Situation générale au sujet de la scolarisation

Le problème de la scolarisation demeure récurrent et dépend pour beaucoup de la durée et des modalités du stationnement et de l'habitat dans les communes, ainsi que des conditions d'existence des familles : difficultés significatives et régulières dans l'organisation de la scolarisation sur les terrains précaires et instables pour environ plus de **500 caravanes** sur Toulouse et l'agglomération au cours de la période scolaire. Ce sont d'abord des familles toulousaines en errance depuis des années à la recherche de lieux d'accueil paisibles, stables et sécurisés.

Pour autant de plus en plus de familles sont autonomes dans les démarches de scolarisation y compris pour le collège.

Depuis quelques temps une démobilisation est notée dans un environnement incertain, angoissant, stressant. Elle est liée avec l'instabilité des lieux de vie des familles suite aux procédures d'expulsion récurrentes. La continuité pédagogique est alors rompue. « *Je n'en peux plus...on doit encore changer de place.* » dit une maman.

Par contre, la scolarité est largement facilitée et se passe globalement bien quand les familles sont installées dans des aires d'accueil communales ou dans des terrains privés. Ce sont en majorité des enfants de parents qui étaient des anciens élèves des classes mobiles dans les années 1990-2000 sur des terrains illicites de l'agglomération toulousaine (Portet, Toulouse).

6°) Contribution de l'ASET (logistique et moyens)

Dispositif bureau mobile « aller vers »

- Veille scolaire en allant rendre visite aux familles et prendre de leurs nouvelles
- Rencontre des parents sur les différents lieux de séjour pour redire et expliciter les textes sur l'Ecole (scolarisation de 3 à 16 ans et formation de 16 à 18 ans), faire de la pédagogie sur la campagne de vaccination, rassurer les adultes. (Diffusion du flyer de la DSSEN 31)
- Travail de formation auprès des parents pour les rendre complètement autonomes au sujet des modalités d'inscription scolaire et plus généralement de la scolarité (1^{er} et 2nd degré)
- Réunion avec les travailleurs sociaux de Maneo, d'Espoir et des parents
- Présence sur les lieux de vie avec les différents partenaires, enseignants, éducatrices... des responsables des « Gens du voyage »
- Opération distribution de livres de littérature jeunesse sur les sites illicites (plus de cinquante ouvrages financés par l'ASET).
- Aide méthodologique pour des élèves inscrits au CNED réglementé
- Bureau mis à disposition des parents pour remplir le dossier administratif de l'IEF et du CNED notamment au cours des grands rassemblements religieux (explication du cadre réglementaire)
- Bureau d'aide à l'inscription administrative dans des écoles et collèges (connexion internet partagée avec le smartphone de l'ASET).

Centre de ressources mobile

- Reconduction de l'opération *ouverture culturelle par le livre* par la distribution de plus de 50 ouvrages de littérature jeunesse à des élèves, notamment en stationnement illicite et scolarisés au collège J Verne de Plaisance du Touch.
- Prêts de livres à un large public dont des « Voyageurs »
- Présentation de l'exposition affichée dans le véhicule
- Présentation du véhicule ressources au bureau d'études, ingénierie sociale CATHS à Ramonville.

Ci-dessous quelques nouveaux ouvrages et rapport disponibles au centre de ressources :

- LORIER Roberto, *Saga Tsigane*, Pâni, Wallada, 2010.
- PIASERE, Roms, une histoire européenne, Bayard, 2011.
- POUEYTO J.L. *Manouches et mondes de l'écrit*, Karthala, 2012, 153 p.
- ROMANES Alexandre, *un peuple de promeneurs*, Gallimard, 2014
- STIMBACH Joseph, *Une étoile filante me guide vers les chevaux sauvages*, Wallada, 2017
- ACKER William, *Où sont les « Gens du voyage »*, inventaire critique des aires d'accueil, éditions du Commun, 2021.
- Enquête sur la situation des Roms et Gens du voyage dans six pays*, Agence des droits fondamentaux de l'union européenne, 2021.
- Gens du voyage, lever les entraves aux droits*, Rapport de la défenseure des droits, octobre 2021
- Scolarisation et grande précarité : l'accès à l'éducation pour tous*, Rapport présenté par Mme la députée Sandrine Mörch à M. le ministre de l'éducation nationale, décembre 2021
- Mémoires Oubliées, Revue Etudes Tsiganes, n° 75-76, premier semestre 2024. Un article décrit précisément l'histoire du quartier spécifique *tsigane* et *voyageur* de Ginestous à Toulouse dès les années 1950

7°) Autres actions de l'association

- Convention avec la mairie de Tournefeuille pour le stationnement du véhicule
- Réflexion au sujet d'un travail sur l'histoire des familles tsiganes et de voyageurs à Toulouse
- Intervention auprès d'étudiants de l'ICP sur l'histoire de la scolarisation avec l'ASET
- Liaison avec nos différents partenaires (Conseil départemental...)
- Liaison avec l'association France Liberté Voyage et aide à la constitution d'une antenne locale en Occitanie.
- Réunions de travail avec des membres de la ligue des Droits de l'Homme de Colomiers et rencontre de familles sur site illicite au sujet du stationnement et des expulsions répétitives.
- Réflexion et réunions sur l'avenir de l'association, en lien avec l'évolution de l'environnement socio-éducatif et dans une perspective de transmission.
- Prise de contacts avec des structures socio-éducatives ou en lien avec l'accès aux droits.
- Réunions de travail avec MANEO et des élus au sujet du pôle ressources mobile et l'accès aux droits avec l'élaboration d'un nouveau projet social itinérant auprès des familles notamment sur des terrains précaires et en grande pauvreté.
- Participation au schéma départemental (2025-2030) avec une contribution écrite sur les actions engagées dans le passé depuis 1989 et notamment à Colomiers (Annexe 1).
- Invitation avec des élus à l'inauguration de l'aire d'accueil de Carbone en septembre 2024.

CONCLUSION

Les actions déployées par l'ASET Haute-Garonne, avec la mise à disposition de sa logistique nomade (véhicule ressources itinérant, pôle ressources et téléphone portable) sont recommandées par le dernier rapport public annuel de la Cour des comptes de février 2017. Il s'agit aussi de rendre visibles les invisibles au-delà des stéréotypes et des représentations erronées essentialistes et éloignées des réalités quotidiennes. La reconnaissance, l'estime de soi, le respect, sont ce dont ont besoin les personnes les plus ignorées.

Les conditions de vie des familles demeurent de plus en plus difficiles. De nombreux foyers ne sont toujours pas raccordés à l'eau courante, à un compteur électrique et ne disposent pas de sanitaires décents. Des enfants demeurent encore mal-scolarisés en lien avec l'insuffisance d'aires d'accueil, de terrains familiaux ou de logements adaptés et avec des situations de précarité sociale, mais également des problèmes de santé significatifs. Il faut combiner la prise en compte sociale et culturelle et considérer la caravane comme un moyen de logement.

Par conséquent, dans le cadre d'une politique globale de l'habitat inscrite dans le temps long, il est impératif de mettre en œuvre des outils nécessaires pour « *casser les liens entre pauvreté, sous éducation et ethnicité* ». **Wiewiorka**

De plus, l'association rappelle qu'aucun enfant ne doit être exclu du droit à l'éducation en raison de son origine, de son mode d'habitation, de la durée et des conditions de stationnement conformément aux engagements internationaux de la France et au code de l'éducation. La scolarisation demeure obligatoire pour tous les enfants français et étrangers âgés de trois à seize ans.

Il s'agit alors de poursuivre la politique publique départementale pour favoriser la scolarisation et la scolarité des enfants des périphéries, comme le recommandent les textes de la République et les conventions des droits de l'enfant. C'est aussi permettre aux parents, y compris et surtout les parents les plus pauvres, de rentrer plus facilement en contact avec l'Ecole et d'avoir leur place à part entière.

Suite à un long travail en confiance depuis plus de trente ans de présence sur le terrain, une alliance scolaire se dessine peu à peu dans le temps long. De bonne habitudes sont prises. De nombreux parents deviennent autonomes dans les démarches de scolarisation. A ce jour, ils ne demandent pas tant de l'assistance, ni de la charité sociale, mais de l'aide juridique pour la reconnaissance de leur mode de vie en habitat mobile avec des haltes de stationnement saines et adaptées à leurs besoins, comme le prévoient les lois Besson de 1990 et 2000 et le schéma départemental d'accueil 2025-2030.

Aussi, pour garantir enfin et rapidement la scolarisation des enfants qui vivent en habitat mobile sur des terrains précaires et instables, dans les différentes communes de Haute-Garonne, l'association formule à nouveau cette urgence sociale :

Mettre à disposition des petits terrains transitoires, humanitaires afin d'offrir aux familles une halte de séjour licite, stable et saine pour vivre décemment et permettre enfin, la scolarisation de leurs enfants dans de bonnes conditions apaisées.

Annexe 1 Demande de mise en service du « buising » à Colomiers (1997)

